



# Centre Social et Culturel « La Colline »

## Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du jeudi 23 mai 2013

Présents : Mesdames COIFFIER, CUBERA (représentant M. CUBERA), FRAIGNEAU, GAILLARD, GOZE, HAOUAM, KHAYAT, LOPEZ, MORA, PREVOT, PUJOS, SAADI, SAILLAN, TALON et ZAYANI (à titre d'observatrices)

Messieurs, FUGERAY, LAURIER,

Excusées : Madame BEAUFORT-LANCELIN, FONTAINE

Absents : Mesdames BELKANICHI, KERGREIS, LEGENDRE, MEDDEB, MYKHAYLOV, ROCHA et Messieurs BONNEAU, SIMOUNET, TARKAN et VELICU

Madame COIFFIER présente l'ordre du jour :

- Point sur la situation du Centre Social et Culturel « La Colline »
- Point sur la reconstruction du CSC La COLLINE
  - Transfert des locaux
  - Équipement numérique
- Point sur la situation financière
- Préparation de l'AG du vendredi 07 juin 2013 à 18h30
  - Renouvellement des candidatures
  - Appel à candidatures
- Questions diverses

### I – Point sur la situation du Centre Social et Culturel «La Colline»

Christophe FUGERAY propose d'avancer rapidement sur le sujet de la reconstruction du centre social et le projet numérique, qui se développe surtout sur le plan technique depuis le dernier Conseil d'Administration.

#### 1/ Cinq comités techniques

- Comités tripartites : le Directeur du CSC la Colline, la Ville et la société OSILAN (assistance)
- Questions relatives à l'avancement des travaux :
  - Les plans ont été finalisés (sans modifications notables)
  - Les travaux débuteront début juillet 2013
  - Les appels d'offres sont en cours
- Questions relatives au numérique :
  - Consultation des salariés de chaque secteur
  - Elaboration de solutions et chiffrage
  - Organisation du déménagement

## **2/ Le comité de pilotage du 24 avril 2013**

- Le comité de pilotage s'est réuni en présence de M. le Maire
  - Présentation des 2 projets chiffrés
    - Les travaux sont présentés par l'architecte pour un montant de 300 000 €
    - Le projet d'équipement numérique est présenté par Rémi CARAYON (OSILAN) et Christophe FUGERAY (directeur « la Colline ») et chiffré à 216 000 €
  - Validation des deux projets par le comité de pilotage
    - Les projets seront présentés au conseil municipal du 22 mai 2013
    - Une convention sera signée par le Maire et la présidente de « la Colline »

## **3/ Le Diagnostic à partir des entretiens de la société OSILAN avec les salariés**

- Déroulement des entretiens :
  - Julie GAILLARD, la conseillère ESF décrit la procédure :
    - La société OSILAN a procédé à des entretiens collectifs par secteur, puis à des entretiens individuels
    - L'objectif était de partir du fonctionnement actuel afin de voir comment l'outil numérique pourrait l'améliorer.
- Mise en place des formations :
  - Des formations spécifiques seront mises en place à la rentrée 2013
  - Ces formations seront conséquentes et incluses dans le budget du projet validé.
  - C. FUGERAY précise que des bénévoles impliqués pourraient en bénéficier.

## **4/ Les prévisions de la rentrée**

- C. FUGERAY annonce les projets de rentrée
  - Les travaux devraient être terminés entre le 1<sup>er</sup> et le 15 octobre 2013
  - Compte tenu du déménagement et de la formation, les activités ne pourraient reprendre qu'à la Toussaint
- C. MORA trouve que c'est un peu délicat de laisser le Centre Social et Culturel fermé au public trop longtemps et qu'il serait opportun d'organiser des permanences.

### **Commentaires sur l'évolution du Centre Social et Culturel « La Colline » :**

- G. FRAIGNEAU dit qu'il faudrait célébrer le passage de « l'ancien centre social vers le nouveau en organisant une sorte de cérémonie, car 40 ans ce n'est pas rien ».
  - C.FUGERAY convient qu'il faudrait faire quelque chose de symbolique.

- A. LAURIER tient à rappeler que la Ville a une perception très flatteuse du CSC la Colline, que M. le Maire estime beaucoup le Directeur et la Présidente et qu'il a une volonté farouche de créer un centre numérique.
- Julie GAILLARD évoque le surcroît de travail engendré par l'augmentation de l'activité
  - o C. MORA reconnaît que la Ville a confié beaucoup de responsabilités au CSC la Colline, mais que les professionnels ne doivent pas prendre de risques. Le besoin d'une 2<sup>ème</sup> conseillère ESF est posé.
  - o H.COIFFIER ajoute qu'il faudra reconsidérer l'offre du territoire.
- Mme CUBERA demande si le quartier de Sellier-Gambetta a été rayé de la carte
  - o Alain LAURIER répond que le CSC la Colline n'a plus les moyens d'intervenir
- Mmes SAILLAN et SAADI disent qu'elles ont besoin d'être informées sur toutes ces transformations.
  - o C.FUGERAY admet que c'est légitime et propose d'organiser la visite du chantier et des séances d'informations.

## II- Point sur la situation financière

- Danièle LOPEZ (trésorière) présente et commente le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2012.

### DETAIL DES CHARGES

DETAIL DES CHARGES DE L'EXERCICE	2011		2012		2012-2011
Libellé	Montant €	%	Montant €	%	Ecart
60 - Achats	18 587,66	3,14%	27 592,65	4,03%	9 004,99
61 - Services extérieurs	24 044,78	4,07%	31 374,68	4,58%	7 329,90
62 - Autres services extérieurs	81 798,77	13,83%	79 828,52	11,65%	-1 970,25
<b>62 - Personnel interimaire</b>	<b>15 120,00</b>	<b>2,56%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	-15 120,00
<b>62 - Personnel M.A.D CAF*</b>	<b>15 369,00</b>	<b>2,60%</b>	<b>25 009,37</b>	<b>3,65%</b>	9 640,37
<b>63 - 64 Rémunérations *</b>	<b>318 582,49</b>	<b>53,87%</b>	<b>439 710,48</b>	<b>64,19%</b>	121 127,99
65- Charges de gestion courante	463,68	0,08%	30,47	0,00%	-433,21
67 - Charges exceptionnelles	2 084,81	0,35%	989,72	0,14%	-1 095,09
681 - Dotations aux amortissements	5 417,66	0,92%	4 867,77	0,71%	-549,89
681 - Dotations aux provisions	5 975,35	1,01%	7 404,12	1,08%	1 428,77
689 - Engagement à réaliser s/sub attribués	6 666,66	1,13%	2 500,00	0,36%	-4 166,66
<b>86 - Personnel M.A.D CAF*</b>	<b>88 500,00</b>	<b>14,96%</b>	<b>60 000,00</b>	<b>8,76%</b>	-28 500,00
<b>86 - Personnel M.A.D commune*</b>	<b>8 775,92</b>	<b>1,48%</b>	<b>5 675,34</b>	<b>0,83%</b>	-3 100,58
<b>TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE</b>	<b>591 386,78</b>	<b>100,00%</b>	<b>684 983,12</b>	<b>100,00%</b>	<b>93 596,34</b>

Dont :

<b>Contribution financière ASTER-33</b>	<b>20 869,24</b>	<b>3,53%</b>	<b>17 880,20</b>	<b>2,61%</b>	<b>-2 989,04</b>
<b>Contribution U.E.S</b>	<b>7 340,00</b>	<b>1,24%</b>	<b>4 246,50</b>	<b>0,62%</b>	<b>-3 093,50</b>
<b>Les charges de personnel représentent :</b>	<b>431 227,41</b>	<b>72,92%</b>	<b>530 395,19</b>	<b>77,43%</b>	<b>99 167,78</b>
<b>du total des charges de l'exercice.</b>					

**Commentaires :** Danièle LOPEZ donne les explications suivantes :

- Le montant total des charges a augmenté de **93 596,34 € (15,83%)** ce qui correspond à un développement de l'activité
- Augmentation des rémunérations associatives de 121 127,99 € :
  - o En 2011 le directeur a été embauché en juillet, donc le montant de son salaire ne portait que sur 6 mois, et sur l'année entière en 2012.
  - o Embauche d'un CAE (Contrat Aidé Etat) jeune
  - o Embauche d'un contrat de professionnalisation
  - o Embauche d'un adulte relais pour le quartier Beausite
  - o Les salariées en congé maternité et parental ont été remplacées
  - o Augmentation de la Mise A Disposition CAF de 9640,37€ car il était faible en 2011.
- Les comptes 60 et 61 (achats et services) ont augmenté de (9004€99 et 7329€90) à cause de l'augmentation de l'activité sur plusieurs sites
- Diminution du personnel intérimaire (15 120 €) car on ne fait plus appel à l'intérim l'été
- Diminution du personnel MAD CAF (28 500€) car il y avait un poste pour le directeur adjoint en 2011 sur 6 mois, qui a été supprimé en 2012.

#### DETAIL DES PRODUITS

DETAIL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	2011		2012		2012-2011
Libellé	Montant €	%	Montant €	%	Ecart
70 - Produits de l'association	12 864,63	2,11%	13 095,77	1,77%	231,14
<b>70 - Subvention CAF PS **</b>	<b>91 619,04</b>	<b>15,02%</b>	<b>99 125,14</b>	<b>13,39%</b>	7 506,10
741 - Subvention Etat	26 607,00	4,36%	25 957,00	3,51%	-650,00
741 - Subvention ASP	9 284,43	1,52%	25 841,74	3,49%	16 557,31
743 - Subvention Département	36 825,00	6,04%	45 025,00	6,08%	8 200,00
<b>743 - Subvention Commune</b>	<b>226 444,00</b>	<b>37,13%</b>	<b>255 740,14</b>	<b>34,55%</b>	29 296,14
<b>745 - Subvention CAF **</b>	<b>77 867,00</b>	<b>12,77%</b>	<b>154 990,00</b>	<b>20,94%</b>	77 123,00
748 - Subvention de fonctionnement autre	8 695,00	1,43%	19 500,00	2,63%	10 805,00
75 - Autres produits gestion courante	4 954,13	0,81%	6 939,56	0,94%	1 985,43
76 - Produits financiers	2 504,78	0,41%	4 775,81	0,65%	2 271,03
77 - Produits exceptionnel	825,76	0,14%	7 696,15	1,04%	6 870,39
781 - Reprise provisions	4 512,95	0,74%	5 975,35	0,81%	1 462,40
789 - Report des subv non util.ex. antérieur	2 500,00	0,41%	6 666,66	0,90%	4 166,66
79 - transfert de charges	7 093,05	1,16%	3 132,29	0,42%	-3 960,76
<b>87 - Personnel M.A.D CAF**</b>	<b>88 500,00</b>	<b>14,51%</b>	<b>60 000,00</b>	<b>8,11%</b>	-28 500,00
<b>87 - Personnel M.A.D Commune</b>	<b>8 775,92</b>	<b>1,44%</b>	<b>5 675,34</b>	<b>0,77%</b>	-3 100,58
<b>TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE</b>	<b>609 872,69</b>	<b>100,00%</b>	<b>740 135,95</b>	<b>100,00%</b>	<b>130 263,26</b>

Dont :

<b>Produits U.E.S</b>	<b>2 987,38</b>	<b>0,49%</b>	<b>341,02</b>	<b>0,05%</b>	<b>-2 646,36</b>
<b>** Total subvention CAF - P.S et PMAD</b>	<b>257 986,04</b>	<b>42,30%</b>	<b>314 115,14</b>	<b>42,44%</b>	<b>56 129,10</b>
<b>Total subvention commune - PMAD - autre</b>	<b>235 219,92</b>	<b>38,57%</b>	<b>261 415,48</b>	<b>35,32%</b>	<b>26 195,56</b>

<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>18 485,91</b>	<b>55 152,83</b>	<b>36 666,92</b>
-----------------------------------	------------------	------------------	------------------

## Commentaires :

Augmentation globale des produits de **130 263,26€ soit (21,36%)**

- La subvention CAF augmente de 77 123 €
  - Poste du directeur sur un an en 2012 (sur 6 mois seulement en 2011)
  - Poste de la conseillère ESF
- La subvention de la Commune augmente de 29 296,14 €
  - Dont 20 000 € de subvention conventionnelle complémentaire
  - La subvention pour le projet Beausite
- La subvention ASP (Etat) augmente de 16 557,31 € (poste d'adulte relais)
- Le poste « Autre subvention » augmente de 10 805,00€ (essentiellement subvention versée par Clairsienne pour le projet Beausite)
- La subvention département augmente de 8 200 € (Conseil Local de Citoyenneté)
- La subvention CAF PS augmente de 7 506,10 € en fonction du développement de l'activité.
- Le compte produits exceptionnels augmente de 6870,39 € (indemnité pour sinistre cave)
- Diminution du personnel MAD CAF (87) de 28 500 € (correspond au poste 86)

**Le résultat net de l'exercice est excédentaire de 55 152,83 €**

La différence par rapport au budget est due :

- aux charges prises en compte par la Ville,
- à l'économie sur le salaire de la comptable (25 000€)
- surtout à un **décalage entre l'attribution et l'utilisation des subventions**

**BILAN SIMPLIFIE AU 31/12/2011**

ACTIF		PASSIF	
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>13 624</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>236 634</b>
		Fonds Associatif	202 764
		Subv.d'investiss.n.renov	25 832
Valeur d'origine	100 879	R.A.N. Débiteur	-16 423
Dot. aux amortissements	-87 255	Résultat de l'exercice	18 486
		<b>PROVISIONS R&amp;C</b>	<b>5 975</b>
		Provisions	5 975
		<b>FONDS DEDIES</b>	<b>6 667</b>
		Fonds dédiés	6 667
		<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>0</b>
		Dettes financières	0
<b>CREANCES</b>	<b>104 825</b>	<b>DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>31 893</b>
Fournisseurs débiteurs		Dettes fournisseurs.	31 893
Créances	104 825	<b>DETTES SOCIALES</b>	<b>25 468</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>189 651</b>	Dettes sociales	25 468
Disponibilités	189 651	<b>Cptes régularisation</b>	<b>8 355</b>
<b>Cptes régularisation</b>	<b>916</b>	App cptes régul.	8 355
Compte régularisation.	916		

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>309 017</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>309 017</b>
--------------------	----------------	---------------------	----------------

<b>FDS DE ROULEMENT</b>	<b>243 300</b>	-	<b>13 624</b>	<b>229 676</b>
-------------------------	----------------	---	---------------	----------------

*Capitaux permanents - immobilisations : montant net*

<b>Degré d'autonomie financière : Capitaux propres x 100 / total du passif</b>	<b>76,58%</b>
--	---------------

*Capitaux propres x 100 sur total du passif*

**BILAN SIMPLIFIE AU 31/12/2012**

ACTIF		PASSIF	
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>27 461</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>293 215</b>
		Fonds Associatif	202 764
		Subv.d'investiss.n.renov	25 832
Valeur d'origine	119 583	Réserves	2 062
Dot. aux amortissements	-92 123	Résultat de l'exercice	55 153
		<b>PROVISIONS R&amp;C</b>	<b>7 404</b>
		Provisions	7 404
		<b>FONDS DEDIES</b>	<b>2 500</b>
		Fonds dédiés	2 500
		<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>0</b>
		Dettes financières	0
<b>CREANCES</b>	<b>93 677</b>	<b>DETTES FOURNISSEURS</b>	<b>29 568</b>
Fournisseurs débiteurs	170	Dettes fournisseurs.	29 568
Créances	93 507	<b>DETTES SOCIALES</b>	<b>37 985</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>249 392</b>	Dettes sociales	37 985
Disponibilités	249 392	<b>Cptes régularisation</b>	<b>11 106</b>
<b>Cptes régularisation</b>	<b>3 845</b>	Compte régularisation.	11 106
Compte régularisation.	3 845		

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>374 374</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>374 374</b>
--------------------	----------------	---------------------	----------------

**% d'augmentation du total du bilan** **21,15%**

<b>FDS DE ROULEMENT</b>	<b>295 715</b>	-	<b>27 461</b>	<b>268 255</b>
-------------------------	----------------	---	---------------	----------------

*Capitaux permanents - immobilisations : montant net*

<b>Degré d'autonomie financière : Capitaux propres x 100 / total du passif</b>	<b>78,32%</b>
--	---------------

*Capitaux propres x 100 sur total du passif*

### Commentaires :

- **Le total du bilan est en augmentation de 65 358 €**
  - L'augmentation des immobilisations nettes de 13 836 € s'explique par l'acquisition d'un « trafic », rendu nécessaire par l'éclatement des sites d'activités.
  - L'augmentation des disponibilités est de 59 741 €
- **Conclusion :**
  - On a reconstitué les réserves
  - On va pouvoir faire face à la restructuration du centre social et culturel et accompagner le développement du projet social et culturel sur le territoire communal.
- **La trésorière demande aux administrateurs de donner quitus à la Présidente pour sa gestion et de l'autoriser à présenter le bilan, le compte de résultat et l'annexe lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire AGO.**
- **Les administrateurs donnent le quitus à l'unanimité**

## **IV- Préparation de l'AG du 07 juin 2013**

- La date du 07 juin 2013 à 18 h 30 est confirmée
- Henriette COIFFIER demande l'avis des administrateurs concernant les membres du CA, qui ont eu des absences répétées aux CA et n'ont pas répondu au courrier les sollicitant à ce sujet. Par ailleurs, Chantal FONTAINE ne souhaite plus être administratrice.
- Les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité d'enlever de la liste des membres actifs : Mmes FONTAINE, LEGENDRE, MEDDEB et MYKHAYLOV et M. VELICU, ainsi que M. TARKAN de la liste des associations.
- Il sera fait appel à candidatures lors de l'AG du 07 juin.

## **V- Questions diverses**

Plusieurs questions ont été posées :

- La question de l'inscription aux activités des enfants des salariés :
  - A l'unanimité les administrateurs disent qu'il est normal que les enfants soient inscrits et ils font confiance aux salariés pour l'organisation.
- La question de l'organisation d'une « cagnotte » pour les événements marquants dans la vie des salariés (mariage, naissance, ...)
  - Il est décidé d'une participation de l'association à hauteur de 100 € par événement
- La question de la réalisation d'une enseigne pour la Ludothèque qui va ouvrir rue Camille Pelletan
  - Il a été décidé de son financement par l'association.
- La question du remplacement de l'ancien logo de l'association, par celui qui a été proposé pour le site Internet qui peut être consulté : <http://csc-lacolline.com>.
  - Seul Alain LAURIER demande du temps pour y réfléchir.

La séance est levée à 20 h 45.

La Présidente



Henriette COIFFIER